

Pour que science et politique échangent leurs savoirs



Le transfert de connaissances des sciences sociales aux milieux politiques, institutionnels et associatifs se heurte à de nombreux obstacles. Des pistes pour les surmonter sont expérimentées dans le Pôle de recherche national LIVES.

Par **Pascal Maeder**, Dr. phil. en histoire sociale, responsable de transfert de connaissances, Pôle de recherche national LIVES, Lausanne

Les rapports entre la recherche et les acteurs politiques et sociaux sont couramment illustrés par la métaphore de la « tour d'ivoire ». Les deux communautés se distingueraient par leurs rythmes et méthodes de travail, par leur jargon, voire par leur habitus. Ce clivage entre campus universitaire et monde « réel » des politiques et praticien-ne-s du terrain serait tel que l'expertise générée de part et d'autre ne pourrait pas circuler. Mais en remplaçant une métaphore par une autre, il est également possible d'envisager que les deux mondes interagissent selon le principe des vases communicants.

Tradition dans les sciences appliquées

Depuis près de vingt ans, le transfert de connaissances connaît un essor considérable dans les sciences appliquées - physique, chimie, droit, médecine, science de la vie, etc. En effet, toutes les universités et hautes écoles suisses disposent désormais d'unités consacrées au transfert scientifique. A Lausanne par exemple, fondé en 2000 par l'Université et le Centre hospitalier universitaire vaudois, le Pactt aide les « talents scientifiques » à protéger leurs droits de propriété intellectuelle, identifier de potentiels partenaires ou démarrer des entreprises privées (start-up).

Pour encourager cette dynamique, les autorités cantonales et fédérales soutiennent la création d'agences et de parcs d'innovation, comme la Commission pour la technologie et l'innovation ou le futur Swiss Innovation Park. Ce dernier, doté de plusieurs milliards de francs, est d'envergure : il prévoit la création de deux sites « hub » dans les environs des Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich, et de plusieurs sites « en réseau » pour lesquels

un concours a été lancé.

Entraves complexes dans les sciences sociales

Face à ces développements, il y a encore peu d'initiatives comparables en sciences sociales. Pourtant, au début du XXe siècle déjà, l'un des fondateurs des sciences sociales, Émile Durkheim, revendiquait que la sociologie ne valait pas une heure de peine si elle devait être étudiée en vase clos. La présence de trois difficultés explique cependant pourquoi le transfert de savoirs en sciences sociales est ainsi entravé.

La première difficulté est d'ordre méthodologique. Les sciences sociales ne produisent pas d'objets ou de matériaux finis, prêts à être patentés et commercialisés, mais des analyses et des conclusions tirées d'une abstraction de la réalité. Il s'ensuit un dilemme entre les différentes formes de recherche - expérimentale, empirique ou herméneutique - qui chacune appréhende le monde vécu avec ses propres méthodes et outils. Alors que l'une compare, l'autre s'appuie sur des méthodes quantitatives pour déchiffrer des mécanismes de fonctionnement sociétal, et la dernière se concentre sur les études de cas. En conséquence, il n'y a pas de « loi universelle » identifiée par la recherche et applicable en tant que telle au monde vécu. Au fond, en sciences sociales, il s'agit toujours d'une interprétation du réel.

La deuxième difficulté est liée aux destinataires du transfert de savoirs. Contrairement aux sciences appliquées où la recherche s'adresse avant tout à des consommateurs ou à des patients, les sciences sociales ont pour clientèle des acteurs qui évoluent dans des domaines fortement idéologisés et contestés. Pour les autorités politiques et publiques, la prise de décision est une recherche d'équilibre entre divers intérêts et différentes priorités, au-delà des constats avérés de la recherche. Prenons l'exemple de la politique familiale : si la recherche indique que la monoparentalité entraîne non seulement des difficultés financières mais aussi une stigmatisation nuisible pour la santé, l'Office de la santé publique pourrait lancer une campagne pour faire évoluer les mentalités en propageant une image de normalité de la monoparentalité. Mais le même office pourrait tout aussi bien conclure qu'il serait préférable de soutenir l'idéal de la famille traditionnelle.

La troisième difficulté a pour objet la transmission d'information. Comment faire pour communiquer les résultats d'une étude aux acteurs politiques et sociaux ? Publier l'étude ? Peu probable qu'elle soit lue en dehors du nombre restreint de spécialistes. S'immerger dans le milieu étudié et effectuer la recherche en même temps que l'intervention sociale ? Appliqué depuis quelques décennies dans le domaine du développement communautaire ou de la santé, ce modèle de « recherche-action » est encore peu répandu. Pour lors, la recherche tend généralement à la stratégie de « traduction », « utilisation » ou « valorisation » d'études estimées trop complexes aux yeux de personnes non-initiées, le risque étant de transformer le savoir en marchandise, comme l'avance l'actuelle théorie dominante de la société de connaissance. Au Canada, pays précurseur dans ce domaine, le transfert de savoirs est ainsi véhiculé par des « courtiers » engagés par les institutions de recherche afin de « mobiliser » l'innovation en partenariat avec les milieux politiques, institutionnels et associatifs.

Rencontres dans l'échange de savoirs

En Suisse, le PRN LIVES [1] expérimente actuellement ce transfert de connaissances. Le pôle cherche à mieux comprendre l'émergence de la vulnérabilité afin d'identifier les moyens de la surmonter et, en fin de compte, soutenir la mise en place de mesures sociopolitiques innovantes. Face aux risques sociaux actuels (changements démographiques, flexibilisation du travail, bouleversement des structures familiales traditionnelles, etc.), son objectif va donc logiquement de pair avec l'échange de savoirs. Comment l'équipe des chercheur-se-s aborde-t-elle cette question ? Comment agit-elle pour devenir une véritable force de proposition en matière de mesures sociopolitiques innovantes ? Pour collaborer avec des acteurs politiques et sociaux ? Pour tisser une toile à toutes les échelles

d'analyse et d'action : quantitatives, qualitatives, locales, régionales, nationales, grand public ou décideurs politiques ?

En premier lieu et en toute logique, la stratégie de communication vise à la fois la communauté scientifique, le grand public et les professionnels des politiques sociales. Sur un deuxième plan, un programme doctoral forme une nouvelle génération d'expert·e·s en sciences sociales aptes à prendre la relève non seulement universitaire, mais surtout aussi dans la fonction publique, associative ou politique. Actuellement plus de 80 doctorant·e·s participent au programme et se forment à trouver des réponses aux multiples formes de vulnérabilités dans les parcours de vie.

Afin de contourner les obstacles connus du transfert des savoirs scientifiques dans l'action sociale, des collaborations étroites ont été établies avec des partenaires publics. Ainsi, des équipes de recherche travaillent actuellement avec le Secrétariat à l'économie et les Offices Régionaux de Placement pour trouver des pistes à la sortie du chômage. Un projet est en cours avec les autorités cantonales vaudoises pour mener un recensement complémentaire du parcours de vie de ménages à revenu modeste. Autre exemple : des collaborations avec des administrations cantonales romandes ont été lancées pour intégrer la notion de « capacité » d'Amartya Sen dans le cadre des politiques d'activation en vue de l'insertion professionnelle de jeunes adultes. Quant à la dimension des échanges entre sciences sociales et recherche, elle va également prendre la forme d'une nouvelle édition bilingue du Dictionnaire suisse des politiques sociales en collaboration avec la HES-SO et l'Association suisse de politique sociale.

Avec l'apport financier de la HES-SO, le PNR LIVES a désormais un responsable du transfert de connaissances (l'auteur de cet article). Son rôle consiste à coordonner les différentes activités de transfert et à activer de nouveaux échanges. Des tables rondes et des forums sont régulièrement prévus afin de promouvoir le dialogue entre les différentes parties prenantes et de permettre aux chercheur·e·s et décideur·e·s de partager leurs questions et leurs expertises. D'autres démarches sont entreprises pour favoriser les rencontres personnelles et des projets sont en cours pour lancer des rencontres « virtuelles » sur un blog internet et dans des foires aux questions. Signalons finalement une démarche particulière qui sera prochainement testée et qui consiste en des policy briefs pour diffuser des réponses de la recherche scientifique à des questions d'actualité politique ou sociale.

Pour reprendre une des métaphores du début, les vases communicants existent. Et ils communiquent dès que toutes les parties prenantes les utilisent.

[1] Pôle de recherche national « Surmonter la vulnérabilité, perspective du parcours de vie », lancé en 2011, porté par les universités de Lausanne et Genève.